



CHIFFRES CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2016	Croissance PIB (%) 2017	Note env ^t des affaires
34,5	3 004	1,2	4,3	A4

Sources : Coface, 2018

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

Taille du marché

- ▶ La longueur totale du réseau routier classé représente 57 334 km, dont 43 318 km revêtus, soit 75 % de la longueur du réseau classé.
- ▶ Ce réseau comprend 6 000 ouvrages, dont 56 % de ponts et 35 % de dalots. Il supporte la circulation de près de 50 M de véhicules km/jour, pour un parc automobile de 3,8 M de véhicules (dont 2,6 M de véhicules de tourisme).
- ▶ Au Maroc, la route représente le premier mode de transport pour 90 % des individus et catalyse 75 % du transport de marchandises.
- ▶ La couverture du territoire national s'est nettement améliorée, notamment au cours des années 2000.
- ▶ Le ministère de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau compte investir environ 60 Mds EUR dans les infrastructures de transport d'ici 2035.
- ▶ Par cet investissement, le ministère souhaite doubler le réseau autoroutier existant, le faisant ainsi passer de 1 800 km à 3 500 km. De même, il ambitionne de moderniser pas moins de 7 000 km du réseau routier, 2 000 km de voies express, 45 000 km de routes rurales ainsi que 200 km de routes à réhabiliter par an.

CHIFFRES DU SECTEUR

Taille du réseau routier	58 000 km
Niveau d'équipement des infrastructures routières	Moyen
État du réseau routier	Moyen
Budget consacré au développement et à l'entretien des routes/autoroutes	Environ 400 M EUR (2015)
Un marché de construction	Oui
Un marché de rénovation	Oui

Sources : CFCIM



La concurrence et positionnement de la France

La concurrence locale / internationale

- ▶ Les biens d'équipement sont en grande partie importés (Espagne, Italie, Turquie, Chine, etc.)
- ▶ Pour ce qui est de la réalisation des projets, beaucoup sont réalisés par des entreprises locales, comme Sintram (Société Internationale des Travaux), Seprob, Générale Routière, STAM, SGTM, Somagec, Sotravo, Urbis Signalétique Maroc. On peut citer aussi les bureaux d'études CID et Novec.
- ▶ En ce qui concerne la concurrence internationale, la société turque Yapi Merkezi a une forte présence sur le marché et remporte de nombreux appels d'offres.

Le positionnement de l'offre française

- ▶ La France, de son côté, compte de nombreux représentants sur le marché marocain.
- ▶ On peut citer entre autres :
 - Bymaro (filiale de Bouygues) ;
 - Vinci – Sogea ;
 - Systra ;
 - Dumez Maroc ;
 - Cegelec ;
 - Colas ;
 - GTR (les Grands Travaux Routiers) ;
 - et les bureaux d'études Erea Conseil, Bureau Veritas ou encore Socotec.

ATOUS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- ▶ Forte présence locale depuis de nombreuses années.
- ▶ Savoir-faire reconnu.
- ▶ De nombreuses références à l'international.



OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

- ▶ De nombreux projets routiers sont lancés ou seront lancés prochainement au Maroc, au travers du **programme autoroutier et du plan routier**, projets qui nécessiteront un budget d'investissements de 19,3 Mds EUR d'ici 2035. Les principaux projets concernent :
 - les liaisons autoroutières Rabat-Casablanca, de 55 km, dont les études de définition et d'avant-projet sont bouclées. Cette nouvelle voie qui mobilisera plus de 350 M EUR vise à décongestionner l'autoroute actuelle ;
 - les liaisons autoroutières Nador-Guercif, d'un linéaire de 124 km. L'étude de définition ainsi que celle d'avant-projet sont déjà finalisées. Ce projet mobilisera plus de 540 M EUR ;
 - extension et renforcement de la route régionale 304 entre Afourar et Bin El Ouidane, pour un montant de 5,9 M EUR, financé par le département de l'Équipement ;
 - réaménagement et construction de 213,1 km de routes dans la province Khouribga, pour un investissement estimé à 18,9 M EUR.
- ▶ Il est aussi intéressant de suivre les **PDR** (programmes de développement régional) pilotés par les nouvelles régions marocaines. De nombreux appels d'offres devront être lancés d'ici les prochaines années. Les **sociétés de développement local** comme Casa Aménagement ou l'Agence d'Aménagement de Zenata sont des donneurs d'ordres à suivre.
- ▶ Mise en place d'une **politique de mobilité durable** :
 - les expertises des ingénieurs en travaux publics, des cabinets d'études et des sociétés de génie civil ayant des compétences en matière de développement durable sont particulièrement recherchées ;
 - mise en place de panneaux photovoltaïques sur les gares de péage et les aires de repos et de panneaux solaires innovants pour la chaussée ;
 - développement et entretien de matériaux durables.
- ▶ Les biens d'équipement sont en grande partie importés. Les besoins du marché concernent principalement les engins de chantier (niveleuses, compacteurs de terrassement, finisseurs d'enrobés), les engins de marquage et les équipements pour l'éclairage routier, la signalétique.

SECTEURS PORTEURS

- ▶ Liaisons autoroutières
- ▶ Extension et construction de routes
- ▶ Grands ouvrages d'art
- ▶ Mobilité durable
- ▶ Biens d'équipement

**Plan routier 2035
(2,8 Mds EUR) :
300 grands ouvrages
d'art reconstruits et
1 000 ouvrages
restaurés.**



CLÉS D'ACCÈS

Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- ▶ Privilégier un représentant distributeur ou une implantation selon la qualité du projet.
- ▶ La gestion et la responsabilité du réseau sont partagées entre l'État, les communes et les municipalités :
 - les autoroutes, les routes nationales, régionales et provinciales sont à la charge de l'État ;
 - les routes communales sont gérées par les communes ;
 - les sections de routes nationales, régionales ou provinciales situées à l'intérieur des agglomérations sont sous la responsabilité des municipalités.

La réglementation spécifique

- ▶ Décret n° 2-06-388 du 16 Moharrem 1428 (5 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- ▶ Décret n° 2-94-223 du 6 Moharrem 1415 (16 juin 1994) instituant, pour le compte du ministère des Travaux publics, de la Formation professionnelle et de la Formation des cadres, un système de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et de travaux publics.
- ▶ Nombreuses normes de construction publiées par Imanor au travers du catalogue NM.

NIVEAU DE TAXATION

- ▶ Exonération des droits de douane pour tous les équipements fabriqués en Union européenne.
- ▶ TVA : 20 %
- ▶ Taxe parafiscale : 0,25 %
- ▶ Retenue à la source de 10 % sur le montant hors taxe d'une prestation de service réalisée au Maroc par une entreprise non résidente.
- ▶ Cette retenue à la source est récupérable sous forme de crédit d'impôt en France.



➔ POUR ALLER PLUS LOIN

PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE AU MAROC

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. [Commandez-le...](#)

RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS BUSINESS FRANCE SUR LE MAROC EN SUIVANT CE LIEN :

<https://export.businessfrance.fr/prestations/conseil/marches-et-secteurs/analyse-et-potentiel-de-marche-export.html>



➔ LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

POUR CONNAÎTRE LES GRANDS RDV SUR LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES :

<http://www.programme-france-export.fr/>

Salon Big Five Construct North Africa – tous les ans en mars – Casablanca



GRÂCE AU V.I.E, DÉTECTEZ VOS FUTURS CHAMPIONS À L'EXPORT !

@BF_VIE

N° azur 0810 659 659

export.businessfrance.fr/vie



NOUS CONTACTER

**Chambre française de Commerce
et d'Industrie du Maroc**
15 avenue Mers Sultan
20130 Casablanca
Maroc

www.cfcim.org
Tel. : +212 (0) 522 43 96 49
Mail : cchebani@cfcim.org

© 2018 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.